



 **Élection
présidentielle 2017 :**
les administrateurs
s'engagent



Territoires, Services Publics,
Réformes, Fonction Publique:

NOS 20 PROPOSITIONS À L'ATTENTION DES CANDIDATS



SONDAGE
EXCLUSIF IPSOS



INTRODUCTION



> LA FRANCE SOUFFRE.

Elle souffre du chômage, de la pauvreté, de l'exclusion. Elle souffre du délitement de son tissu social et de l'effondrement des repères qui fondaient depuis des générations les bases de la vie commune. Les causes sont multiples. Elles sont économiques et politiques. Elles sont sociales et culturelles. Elles sont françaises, européennes et mondiales.

> LA FRANCE EST INQUIÈTE.

Elle est inquiète par tempérament et les français sont des râleurs impénitents. Elle est inquiète de sa propre situation, et du terrorisme. Elle est inquiète de ce qui se passe à ses frontières, en Europe, au Proche-Orient, en Afrique. Elle est inquiète de ce qui se passe dans le monde, aux Etats-Unis comme en Russie ou en Chine.

> MAIS LA FRANCE EST DYNAMIQUE.

Sa démographie est une force. Elle crée des richesses, elle invente, elle innove. Elle crée des emplois. Ses grandes écoles, publiques comme privées, sont parmi les meilleures au monde. Ses start-up sont parmi les plus imaginatives. Son attrait touristique demeure. Sa culture rayonne.

Ces réalités sont au coeur des débats électoraux de 2017.

Chaque candidat défend sa vision et ses propositions. Chaque candidat imagine les mesures qu'un futur gouvernement pourra prendre s'il est élu. Les débats sont intenses, les opinions sont diverses, les envies et les sympathies sont multiples.

Il est un point sur lequel malheureusement les postures sont communes : les candidats à l'élection présidentielle, puis

les candidats aux élections législatives, concentrent toute leur attention sur des mesures nationales. Ils ignorent, le temps d'une campagne, qu'une part importante de leurs propositions ne pourra être mise en oeuvre sans l'action concrète des collectivités territoriales. En France, il n'y a pas de politique éducative nouvelle sans les concours des mairies, pas de politique sociale sans les départements, pas de politique de formation des demandeurs d'emploi sans les régions, pas de politique d'investissement public sans toutes ces collectivités.

ET QUI MIEUX QUE LES ÉLUS LOCAUX, ET LEURS ÉQUIPES, CONNAÎT DE FAÇON CONCRÈTE LA FRANCE QUI SOUFFRE, LA FRANCE INQUIÈTE ET LA FRANCE DYNAMIQUE ?

Les administrateurs territoriaux sont des hauts fonctionnaires de terrain, qui exercent leurs missions en prise directe avec le réel. Ils sont au contact des usagers. Leur action impacte directement la vie quotidienne des Français. C'est d'ailleurs ce qui les distingue le plus de leurs homologues hauts fonctionnaires d'Etat.

LES ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX VOIENT AINSI NAÎTRE LES ASPIRATIONS DES HABITANTS, POINDRE LES BESOINS, OU SE DESSINER LES FRACTURES DE LA SOCIÉTÉ.

Ils identifient les tiraillements du corps social et mesurent chaque jour le rôle et l'importance de l'action publique pour y faire face.

Les administrateurs territoriaux sont des cadres supérieurs et dirigeants de différentes générations, de différentes origines, de différentes sensibilités personnelles. Ils occupent des responsabilités importantes dans les collectivités de plus de 40 000 habitants, communes intercommunalités, métropoles, départements, régions. Ils contribuent très directement à l'élaboration des politiques publiques locales, et sont responsables, devant les élus, de leur bonne mise en œuvre. Ils encadrent des agents, et ont à ce titre des responsabilités managériales éminentes, dont ils rendent compte devant les exécutifs locaux. Beaucoup d'entre-eux occupent des emplois fonctionnels de direction générale au plus près des élus. Contrairement aux idées reçues, ils ne sont pas inamovibles, notamment en cas d'alternance politique. Réputés pour leur agilité et leur capacité à innover, ils exercent aussi des métiers en dehors du secteur public local, dans les banques, à la tête des chambres des métiers et d'artisanat, dans les chambres régionales des comptes, dans les universités, dans

les hôpitaux, dans des entreprises. Cette réalité est peu connue des français, dont l'imaginaire collectif à l'égard de la fonction publique est fait de clichés et de caricatures.

Parce qu'ils sont fonctionnaires, les administrateurs territoriaux sont soumis à une obligation de neutralité et ils ont un devoir de réserve. Neutralité et réserve ne veulent pour autant pas dire silence.

Depuis 2012, l'AATF, l'association professionnelle et le laboratoire d'idées des administrateurs territoriaux, a souhaité s'exprimer fortement sur certains sujets, notamment au fil des (nombreuses) réformes qui ont modifié l'organisation territoriale de la République. Certaines de nos propositions ont été entendues, et reprises dans les Loi MAPTAM et NOTRe. L'AATF a été missionnée à plusieurs occasions par le gouvernement, notamment dans le domaine de la simplification des normes. Son concours est régulièrement requis par les pouvoirs publics, comme en 2016 pour soutenir des initiatives en matière d'innovation managériale.

Fort de ces expériences, forte du travail de ses adhérents et de ses 102 délégués régionaux, **l'AATF souhaite à nouveau faire entendre ses propositions.**

Pour la première fois avec une telle intensité depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980, 35 ans après les premières lois de décentralisation, le service public local est au cœur de nombreux débats politiques.

Fidèle à son crédo décentralisateur, promoteur d'un service public moderne et efficace et soucieux de contribuer à la qualité de ces débats, **l'AATF interpelle les candidats à l'élection présidentielle.**

Dans un rôle attendu, elle a choisi de s'exprimer sur la place de l'action publique et le devenir de la fonction publique (notamment territoriale). Mais les dirigeants territoriaux qu'elle représente, parce qu'ils sont engagés quotidiennement dans la vie de la cité, sont aussi porteurs de propositions d'intérêt général, particulièrement en matière de cohésion républicaine. Quitte à surprendre, l'AATF formule donc des propositions dont la portée est plus large. Certaines de ses propositions figurent peut-être au programme de tel ou tel, à gauche ou à droite. Et c'est tant mieux.

Nos analyses ne sont pas partisans, elles sont le fruit de constats dressés dans des milliers de territoires et d'années de confrontation au réel. Notre objectif est de voir nos propositions reprises par tous.

Nos propositions sont réalistes. Mais pas toutes simples à mettre en œuvre. Certaines sont prêtes à l'emploi. D'autres appellent des travaux complémentaires pour devenir opérationnelles.

Les administrateurs territoriaux sont bien placés pour savoir qu'entre l'annonce d'un texte, le vote d'une loi, la sortie des décrets et les modalités pratiques d'application, il y a un monde. C'est leur métier que de traduire en actions concrètes pour les citoyens des orientations politiques. Et le travail de promotion des idées qu'ils engagent se poursuivra par leur action dans les équipes de direction des collectivités locales, mais aussi des directions d'administrations centrales ou des cabinets ministériels.

ENFIN, L'AATF A SOUHAITÉ ADOSSER À SES PROPOSITIONS UN SONDAGE QUI MET EN EXERGUE LA RÉALITÉ DE LA PERCEPTION DES FRANÇAIS, MAIS AUSSI DES FONCTIONNAIRES, SUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL. CERTAINES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES SONT POSITIVES, D'AUTRES SURPRENNENT ET DÉRANGENT. UNE CHOSE EST SURE : ELLES MONTRENT L'ATTACHEMENT DES FRANÇAIS AU SERVICE PUBLIC LOCAL, ET UNE PERCEPTION D'ENSEMBLE QUI EST LOIN DES CARICATURES DU DÉBAT NATIONAL.





LES 20 MESURES



PARTIE 1



L'ACTION PUBLIQUE EST GARANTE DE LA COHÉSION RÉPUBLICAINE



> **MESURE 1 | P.13**
UNE MOBILISATION NATIONALE EN FAVEUR DES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRIURBAINS

La France rurale et péri-urbaine est en situation de décrochage. Des pactes locaux pluriannuels, sur le modèle de la politique de la ville et des programmes de renouvellement urbains, sont indispensables et urgents pour enrayer l'appauvrissement de ces territoires, avant que n'adviennent l'appauvrissement et la relégation de leurs habitants.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

Cette mesure est plébiscitée : **92%**

des français pensent qu'il faudrait organiser en France un dispositif de maintien des services publics en zone rurale comme cela existe dans les quartiers difficiles.

> **MESURE 2 | P.14**
LA CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

La moitié des demandes d'accueil en crèche en 2015 n'ont pas pu être satisfaites. Les premières victimes de cette situation sont les femmes ; les secondes sont les enfants. En gestion publique directe ou privée, à domicile ou en structure, la mise en oeuvre effective d'un droit opposable à la garde de la petite enfance conduira à la création de 400 000 places d'accueil.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

Dans un contexte d'économies budgétaires, l'accueil de la petite enfance arrive en tête (parmi 15 politiques publiques locales) des politiques dont les français considèrent que les budgets doivent augmenter.

53% des français considèrent que les dépenses consacrées à la petite enfance doivent augmenter dans les années qui viennent, **39%** estiment qu'elles doivent demeurer inchangées, seuls **8%** pensent qu'elles doivent baisser.

83% des français sont favorables à la création d'un droit pour la garde de la petite enfance.

> **MESURE 3 | P.15**
L'INSTALLATION OBLIGATOIRE DE MÉDECINS DANS LES DÉSERTS MÉDICAUX

Les nombreux dispositifs incitatifs, pour l'essentiel financés par les collectivités locales, n'y auront rien fait : la désertification médicale s'aggrave et va continuer à s'aggraver en France. L'Etat, qui finance les études de médecine et décide des conventionnements, doit imposer l'installation de médecins dans les déserts médicaux.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

Cette mesure est plébiscitée : **90%**

des français pensent qu'il faudrait organiser, de manière obligatoire pour quelques années, l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale.

> **MESURE 4 | P.16**
PLUS DE TRANSPARENCE ET PLUS DE PARTICIPATION CITOYENNE NOTAMMENT PAR DES AUDITS CITOYENS

Il faut renouer le lien entre nos concitoyens et l'action publique. Dans le cadre d'une obligation générale d'évaluation des politiques publiques, des audits citoyens et un renforcement du rôle de l'observatoire de la gestion publique locale aboutissant notamment à la création d'une inspection territoriale sont souhaitables. Le financement participatif doit aussi être davantage développé.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

La question de la transparence des politiques locales est posée par les français : seuls **28%** d'entre eux considèrent que les politiques publiques menées par les collectivités locales sont bien connues et suffisamment transparentes. Les fonctionnaires territoriaux sont lucides sur cette situation : ils ne sont que **38%** à le penser.

La proposition de permettre des audits citoyens est plébiscitée : **83%**

des français les jugent souhaitables pour renforcer le contrôle des politiques publiques. A noter : contrairement à l'idée qu'ils puissent y voir des contre-pouvoirs néfastes, **85%** des fonctionnaires territoriaux sont aussi favorables à ces audits citoyens (et **42%** très favorables).

> **MESURE 5 | P.20**
UNE IMPLICATION RENFORCÉE DE TOUS LES AGENTS PUBLICS FACE AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

La vigilance et l'attention face aux risques et menaces qui pèsent sur la France, ne sont pas du ressort des seuls agents en charge de la défense et de la sécurité. Tous les fonctionnaires doivent être impliqués et donc obligatoirement formés et sensibilisés à ces enjeux.

> **MESURE 6 | P.21**
UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES NOUVEAUX MODES DE VIE DES USAGERS

Nouveaux horaires, nouvelles organisations, nouveaux outils numériques sont une obligation pour adapter le service public aux attentes et besoins des citoyens.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

69% Des français, mais aussi

56% Des fonctionnaires territoriaux

souhaitent l'ouverture de services ou d'équipements plus tard le soir et le week-end.

> **MESURE 7 | P.22**
LA CRÉATION DE CLOUDS PUBLICS RÉGIONAUX

Protection des données personnelles des citoyens, souveraineté publique des données d'intérêt général: la solution passe par des clouds publics pour répondre à une exigence croissante de régulation des données.



PARTIE 2


L'ACTION PUBLIQUE LOCALE EST UN ATOUT POUR LA FRANCE



> **MESURE 8 | P.25**
UNE PAUSE INDISPENSABLE DANS LES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Beaucoup de réformes successives ont marqué la décennie écoulée : changement de la répartition des compétences entre collectivités, de périmètres géographiques, de modes d'élection, etc. Il est urgent de marquer une pause pour aller au bout des chantiers en cours ! Et de profiter de cette stabilisation du cadre institutionnel des collectivités pour publier enfin de nombreux décrets d'application.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

87% des français considèrent que l'on modifie trop souvent l'organisation institutionnelle et territoriale de notre pays. Très logiquement, car ils subissent et constatent l'impact de ces bouleversements successifs et parfois contradictoires, les fonctionnaires territoriaux sont **92%** à le penser.

> **MESURE 9 | P.27**

LA SUPPRESSION DE TOUS LES DOUBLONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

Le vrai millefeuille est là : trop de services de l'Etat font aujourd'hui doublons avec ceux des collectivités locales. Pour plus d'efficacité, plus d'économies et plus de lisibilité, ils doivent être transférés aux collectivités locales, l'Etat devant se concentrer sur ses missions régaliennes

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

87% Des français, (et **73%** des fonctionnaires territoriaux)

considèrent qu'il y a aujourd'hui en France trop de doublons entre les services de l'Etat et ceux des collectivités locales. Par ailleurs 84% des français font plus confiance aux collectivités locales qu'à l'Etat pour organiser les services publics là où ils habitent.

> **MESURE 10 | P.28**

UN DROIT D'EXPÉRIMENTATION RENFORCÉ POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les dispositifs actuels d'expérimentation sont inopérants. Organisation des services, adaptation réglementaire, politiques publiques, les collectivités doivent pouvoir expérimenter de manière simple et rapide des dispositifs adaptés aux réalités de leur territoire.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

84% des français sont aujourd'hui favorables à ce que soit confié aux régions un pouvoir d'adaptation réglementaire.

> **MESURE 11 | P.29**

UN « CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE » POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

Les collectivités locales sont des terrains d'innovation mais il faut les encourager à aller plus loin pour plus d'efficacité. A l'instar des entreprises, les collectivités publiques doivent pouvoir bénéficier d'un dispositif incitatif à l'innovation.

> **MESURE 12 | P.30**

UNE GESTION CONSOLIDÉE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE LEURS SATELLITES

Surcoûts, doublons juridiquement imposés, incompatibilités statutaires diverses, mutualisations limitées entre collectivités, sociétés d'économie mixte, associations, et autres : la gestion des satellites des collectivités doit être simplifiée au profit d'une gestion efficace de tous les outils publics qui agissent sur un territoire.

> **MESURE 13 | P.31**

PLUS D'AUTONOMIE POUR UNE FISCALITÉ LOCALE PLUS JUSTE ET PLUS TRANSPARENTE

La fiscalité locale est injuste et incomprise des français. Seule une autonomie accrue des élus locaux pour en définir les taux et les bases y remédiera. Péréquation verticale et horizontale par niveau de collectivité, impôts de flux et de stock à parts égales, achèvement de l'actualisation des bases et remplacement des compensations par des impôts complètent la révolution fiscale que propose l'AATF.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

La fiscalité locale n'est pas comprise par les français. **66%** des français considèrent que la fiscalité locale est moins bien calculée et est moins juste que la fiscalité nationale. Et **57%** des fonctionnaires territoriaux en pensent autant.

> **MESURE 14 | P.32**

UN PACTE DE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE QUI ENGAGE LES COLLECTIVITÉS LOCALES COMME L'ETAT

Plus d'autonomie locale ne signifie pas indifférence à la question du déficit public du pays. Au contraire, un pacte entre les collectivités locales et l'Etat doit définir annuellement la contribution des collectivités locales à l'équilibre des comptes publics, et fixer les dotations de l'Etat. Dans sa mise en oeuvre, il n'y a pas d'ingérence de l'Etat : ce n'est pas à lui mais aux collectivités, de décider du nombre d'agents qu'elles embauchent et du montant des investissements qu'elles réalisent.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

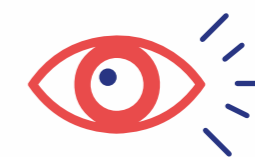
51% Des français (et **66%** des fonctionnaires territoriaux)

estiment que les collectivités locales ne pourront pas remplir leurs nouvelles missions sans augmenter les tarifs ou augmenter les impôts locaux.

Mais concernant les économies à faire : **86%** des français (et une proportion équivalente de fonctionnaires territoriaux) estiment que c'est aux élus locaux plutôt qu'à l'Etat de décider quelles économies il faut faire.

PARTIE 3

LA FONCTION PUBLIQUE, MODERNISÉE, DEMEURE UN MODÈLE D'AVENIR



> **MESURE 15 | P.36**
LA CRÉATION D'UN VÉRITABLE STATUT DE L'ÉLU

Formation des élus et reconnaissance professionnelle des compétences acquises au cours d'un mandat, sont les conditions nécessaires d'une diversification des profils des élus.

> **MESURE 16 | P.37**
LA RÉAFFIRMATION DU NÉCESSAIRE MAINTIEN D'UN STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contrepartie des obligations de service public, mais surtout garant des droits des usagers, le statut de la fonction publique doit être modernisé pour être préservé.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

72% des français sont favorables au maintien du recrutement dans la fonction publique par l'accès au mérite via les concours.

> **MESURE 17 | P.38**
VERS UN RÉGIME DE RETRAITE COMMUN AU PUBLIC ET AU PRIVÉ

L'existence d'un statut de la fonction publique n'interdit pas que les principaux droits sociaux soient les mêmes pour tous les Français. Le débat sur les différences entre public et privé en matière de retraites est souvent biaisé, laissant croire à tort que les avantages ne sont que d'un côté. Créons un régime unique de retraites public - privé !

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

79% des français sont favorables à l'alignement des régimes de retraite public et privé. Et tandis qu'une proportion bien moindre pouvait être attendue, 46% des fonctionnaires sont aussi favorables à cet alignement.

À noter que l'AATF propose la création d'un modèle unique de retraite et non un alignement du régime du secteur public sur celui du privé

> **MESURE 18 | P.39**
RÉTABLISSEMENT D'UN DISPOSITIF DE CARENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, ASSORTI D'OBLIGATIONS DE CONTRÔLE, PRÉVENTION ET PRÉVOYANCE

Il est temps de supprimer aussi les différences en matière d'absentéisme, notamment par le rétablissement d'un délai de carence dans le secteur public, mais aussi la généralisation de la prévoyance qui protège contre les accidents de la vie

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

85% des français sont favorables au rétablissement d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie pour les fonctionnaires. Contrairement aux idées reçues, une majorité de fonctionnaires (**54%**) y est aussi favorable !

> **MESURE 19 | P.40**
RENFORCER LES PRÉROGATIVES ET LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR PUBLIC

L'employeur public doit disposer de toute la palette des outils du manager, ce qui passe notamment par la simplification des procédures disciplinaires et du licenciement pour insuffisance professionnelle. Une obligation de bilan professionnel et des conditions de reclassement assouplies permettront aussi une plus grande efficacité dans la construction des trajectoires professionnelles de tous les fonctionnaires.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

77% des français sont favorables à la simplification de la procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle des fonctionnaires territoriaux. Si ce chiffre n'étonne pas, il faut noter que **66%** des fonctionnaires territoriaux y sont aussi favorables !

> **MESURE 20 | P.42**
DIVERSIFIER ET OUVRIR LA FONCTION PUBLIQUE

Mixité sociale, égalité entre les hommes et les femmes, diversification des profils à tous les échelons, parcours de formations croisés entre cadres du public et cadres du privé, quotas de recrutement dans la haute administration d'Etat, nouveau mode de recrutement dans les grands corps: autant de choix, indispensables pour que la fonction publique soit à l'image de la France.

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS POUR L'AATF

Des français (et 76% des fonctionnaires territoriaux)

sont favorables à une plus grande mobilité entre emploi public et emploi privé.

Des français (et 79% des fonctionnaires territoriaux)

sont favorables à une plus grande ouverture de la haute fonction publique.

des français souhaitent le maintien du statut de la fonction publique, à l'identique pour **17%** d'entre-eux, et avec plus de souplesse pour **60%** d'entre-eux (tout comme pour **58%** des fonctionnaires territoriaux).





Repères

Le « Manifeste de la décentralisation »
juin 2012

Création de l'Entente avec l'AITF, le SNDG, l'ADT-INET, l'ANDASS, l'ADGGC et l'ADGCF
décembre 2014

L'AATF, membre du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale
2014

Lettre de mission adressée par M. Lebranchu pour une réflexion sur la réforme territoriale
janvier 2015

Les « 12 propositions de l'Entente » dans le cadre de la réforme territoriale
mars 2015

L'AATF, partenaire des journées professionnelles de l'AMF
octobre 2015

L'Association des Administrateurs Territoriaux de France regroupe les hommes et les femmes qui occupent des fonctions d'encadrement dirigeant et supérieur dans les collectivités locales de plus de 40 000 habitants.

Qui sommes-nous ?

Les administrateurs territoriaux détiennent les grades les plus élevés de la filière administrative de la fonction publique territoriale. Ils sont l'équivalent, pour la fonction publique territoriale, des administrateurs civils et des membres des grands corps de l'Etat.

L'association a pour objectif de défendre les intérêts des administrateurs territoriaux, de favoriser le déploiement de leur carrière dans le secteur public local mais aussi dans les autres univers professionnels. Elle œuvre pour la montée en compétence des administrateurs territoriaux notamment à travers son initiative récente d'incubation, de diffusion et de capitalisation des pratiques innovantes dans les collectivités locales : Lab'AATF.

L'association est aussi un laboratoire d'idées qui poursuit l'objectif de promouvoir la gestion publique locale, le modèle de république décentralisée qui, grâce à

l'engagement des élus et des fonctionnaires locaux, ont permis de faire progresser les services publics dans le pays.

Ainsi, elle produit de nombreux rapports et propositions à l'attention des pouvoirs publics et des associations d'élus. Elle s'inscrit dans le débat législatif par la proposition d'amendements et la participation à des auditions parlementaires. Elle est un interlocuteur régulier des pouvoirs publics, du gouvernement, des partis politiques et des élus locaux.

Pourquoi s'intéresser à nos idées ?

Les administrateurs territoriaux ont pris l'habitude de formuler des idées qui aiguillonnent le débat sur la gestion publique. Innovantes, sans parti pris politique, opérationnelles, nos propositions ont déjà fait l'objet de nombreuses traductions législatives et réglementaires et ont été à l'origine de plusieurs initiatives des pouvoirs publics.

Parmi ses productions et interventions récentes, il faut citer : le « Manifeste de la décentralisation » (juin 2012), dont la moitié des mesures a été reprise dans les lois MAPTAM et NOTRe, les « 12 propositions de l'Entente » (mars 2015) en réponse à une lettre de mission de la ministre de la décentralisation et qui ont abouti notamment à la création de l'Observatoire de la Gestion Publique Locale. En 2016, le train de mesures de simplification administrative arrêté par le gouvernement a retenu plusieurs propositions de l'AATF

Pourquoi nous recruter ?

Les administrateurs territoriaux, sous l'autorité des élus, conduisent au quotidien l'action des collectivités locales. Ils ont l'expertise et l'expérience que requièrent ces missions. Notre réseau couvre l'ensemble des métiers, des fonctions ressources au secteur social en passant par le développement territorial. Nous construisons jour après jour les réponses aux enjeux du moment : transformation des organisations, fusions et mutualisations, optimisation de la gestion, transition énergétique, rénovation du dialogue social, etc. Mais les

administrateurs territoriaux, parce qu'ils ont l'habitude de gérer l'écosystème décisionnel local qui est le plus complexe qui soit, ont aussi la capacité de s'adapter et de réussir dans d'autres univers professionnels. Grâce à cette agilité qui est leur marque de fabrique, ils sont aujourd'hui de plus en plus recrutés au sein d'opérateurs de l'État, dans des inspections, des juridictions, dans la préfectorale, dans les cabinets ministériels, les chambres de métiers d'artisanat, les banques, etc.

Hauts fonctionnaires innovants et en prise avec le réel

Des administrateurs territoriaux peuvent être recrutés à la sortie de leur école de formation initiale l'INET, en novembre de chaque année. Ils sont alors immédiatement disponibles. Ils sont stagiaires de la fonction publique territoriale pendant six mois. Les administrateurs territoriaux peuvent être également recrutés lorsqu'ils figurent sur la liste d'aptitude issue de l'examen professionnel. Ils peuvent enfin être recrutés par voie de mutation dans des délais rapides. Ils peuvent faire l'objet de la procédure de détachement qui offre une certaine souplesse.

Repères

Le « Lab'AATF », une initiative pionnière pour développer les pratiques innovantes dans le secteur public
octobre 2015

L'AATF, partenaire de la chaire « Territoires et mutations de l'action publique » de l'IEP de Rennes
novembre 2015

102 délégués régionaux dont 50 femmes
novembre 2015

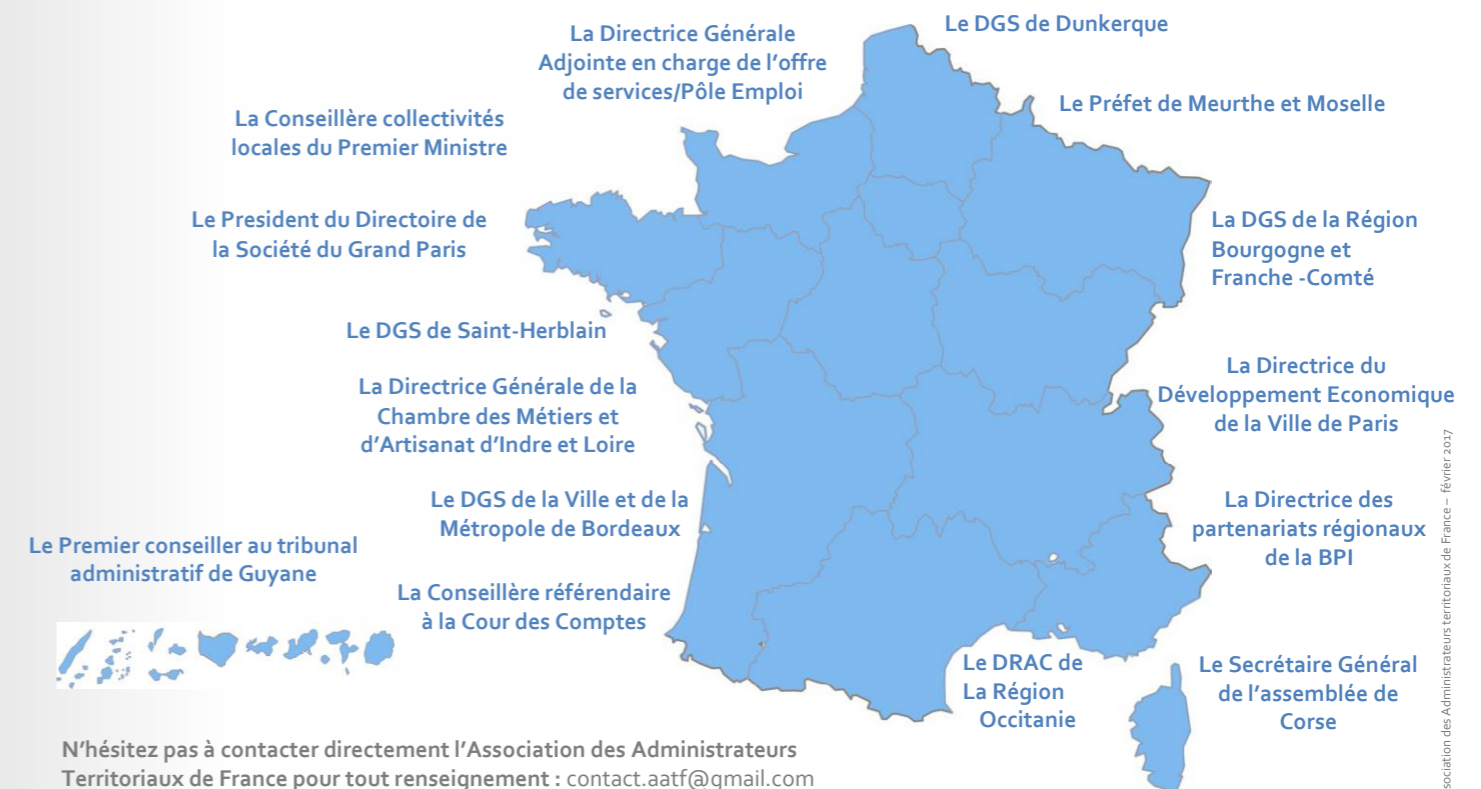
L'AATF adopte un plan d'actions pour l'égalité professionnelle hommes-femmes
octobre 2016

L'AATF est auditionnée par la Mission Belot sur l'avenir de la ville intelligente
février 2017

Parution des propositions et du sondage national de l'AATF relatifs à l'action publique et début des auditions des candidats à l'élection présidentielle
28 février 2017

Administrateurs territoriaux :

Diversité des parcours en 15 exemples





**ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX**

CONTACTS:

Fabien TASTET - Président

contact.aatf@gmail.com

| tel: 01 41 94 30 43

Sandra BERTRAND

sandra.laura.bertrand@gmail.com

| tel: 06 16 66 41 27

Willy BOURGEOIS

willy-bourgeois@orange.fr

| tel: 06 82 58 00 82